



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Von Gierke Klaus pour l'aménagement de place de parc, parcelle 1429, folio 13, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Les Flives » à Grimentz – coordonnées 2'610'665 / 1'114'815

Roschi Edouard par Maison Durable SA pour la construction d'un local enterré, parcelle 463, folio 7, zone village, située au lieu dit « Goletta » à Grimentz – coordonnées 2'610'704 / 1'114'382

Zuber Alain pour la création d'une fenêtre d'accès pour ramoneur, parcelle 1721, folio 18, propriété de Weber Chantal et Jean-Bernard et d'Alain Zuber, zone centre des villages, située au lieu dit « Mission » à Mission – coordonnées 2'611'868 / 1'115'412

Negri Nicolas pour la construction d'une habitation en résidence principale, parcelle 936, folio 6, propriété de Szakacs-Crettaz Nelly, zone d'habitations individuelles 0.30, située au lieu dit « Pralonzet » à Zinal – coordonnées 2'614'932 / 1'109'414

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 17 septembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE